

Mensuel - N° 287 - Janvier 2012

# TEAMPLLOUX

== *infos* ==

**LES 27 & 28 JANVIER A 20 H.**

**LE 4 FEVRIER (20 H) ET LE 5 FEVRIER 2012 (15H30)**

**A LA SALLE SAINT-HILAIRE**

**LES PLANCHES A MAGNETTE**

**PRESENTENT**

# La perpucche et le poulet

**UNE COMEDIE POLICIERE  
DE ROBERT THOMAS**

avec

LINDA ALLARD, EMILIE CLAIREMBOURG, FABIENNE BAUTHIER,  
VERONIQUE DE DEKKER & GENEVIEVE de MOFFARTS,  
PHILIPPE BERTRAND, JEAN-BERNARD BEUDELS, JEAN-LUC FELTRIN,  
STEPHANE POUCKET, JEAN-JACQUES ROMAN & DIDIER RAUW

dans une mise en scène de FRANCOISE DELCHAMBRE

assistée de REGINE LAURENT.

# La vie paroissiale en janvier



## Dimanche 1<sup>er</sup> janvier: messe à 10 heures

*Intentions:* Paul Gilis - Louis Henkinet, Cécile Differding et Zacharia - Elise Paquet - Hilaire, Anne-Marie et Philippe Delvaux - les familles Thonet, Dejardin, Wième et Neu - René Marchal, Georges Serwy, Germaine et Nicolas Materne, Léonie Vandeloise, Victor Materne, Henri, Alfred et Ernest Pirotte.

## Dimanche 8 janvier: messe à 10 heures

*Intentions:* les familles Piret-Bilande et Rolain-Alvarez - Pascale Sellier et Irma Gaillard - Ernest Bournonville, Marie Marloye, Hubert Grégoire et Elise Bournonville - Hubert de Baré de Comogne et la famille - Maria Bournonville et Jean Allard.

## Dimanche 15 janvier: messe à 10 heures

*Intentions:* les familles Namur-Verreckt, Urbain-Hubot, Rodolfs-Dantinne et Martin-Dantinne - les familles François-Michel, Denet-François et Hubert-Feller - Jean Herman et ses parents - la famille Poncin - la famille Delvaux-Pesleux.

## Dimanche 22 janvier - messe à 10 heures

*Intentions:* - Les familles Pieters, Flémal, Strens et Armand d'Adesky - Arthur Despy - Alphonse Dallemagne - Marie-Rose Thonon, René et Jean Leurquin - Clément Engelinus et la famille - Madeleine, Robert et Jean-Pierre Deglume.

## Dimanche 29 janvier: messe à 10 heures

*Intentions:* Joseph Trussart, Marie et Prosper Docquir - les familles Filée-Baillien et Malek-Mansour-Mahmoudi - Jean-Pierre, Robert et Madeleine Deglume-Piérard - Myriam Strépenne - la famille Mathieu-Leurquin.

## SCOLARITE REUSSIE

**Enseignante primaire expérimentée encadre enfants en difficultés**

**Cours:** français, mathématique, méthode de travail, aide aux devoirs.

**Apprentissage** individualisé et traditionnel, lecture et orthographe.

### **ALPHABETISATION**

initiation et maîtrise de la langue française: adultes et enfants (cycle de 10 leçons).

**Contact:** 081/56.76.61 ou 0475/41.03.65



P.F. et funérarium

Pol-Emile

**BODSON**

à BOUGE, rue de Sardanson, 64

Une entreprise familiale à votre service

www.funeraillles-bodson.be

**081/20 19 90**



ENTREPRISE PARCS & JARDINS

# Rémy REMACLE

chaussée de Nivelles, 212  
Suarlée

tél. et fax 081 / 56.81.01  
gsm 0475 / 58.71.57

remacle@tvcablenet.be  
www.remyremacle.be

JANVIER

**vendredi 13 janvier :**  
réunion dînatoire de l'association  
des aînés - projets pour 2012  
◆ p. 12

**vendredi 13 janvier :**  
assemblée générale du  
*Tennis Club Temploux* ◆ p. 12

**lundi 23 janvier :**  
conseil communal à Namur

**weekends des 27 et 28 janvier  
et des 4 et 5 février 2012 :**  
La perruche et le poulet -  
déjà la dixième pièce des  
*Planches à Magnette* : ◆ p. 22

FOOT

**R.F.C. Temploux en div. 4B**  
22 janvier (15 h.): RCFT - Sauvenière B  
29 janvier (15 h.): Onoz A - RFCT

DEJETS

**ramassage PMC:**  
jeudis 12 et 26 janvier  
**ramassage papiers:**  
mardis 3, 17 et 31 janvier

MARS

**4 mars:** journée alsacienne avec la  
*Confrérie des vins de fruits*  
**17 mars:** bourse aux vêtements d'été  
avec la *ligne des familles*.



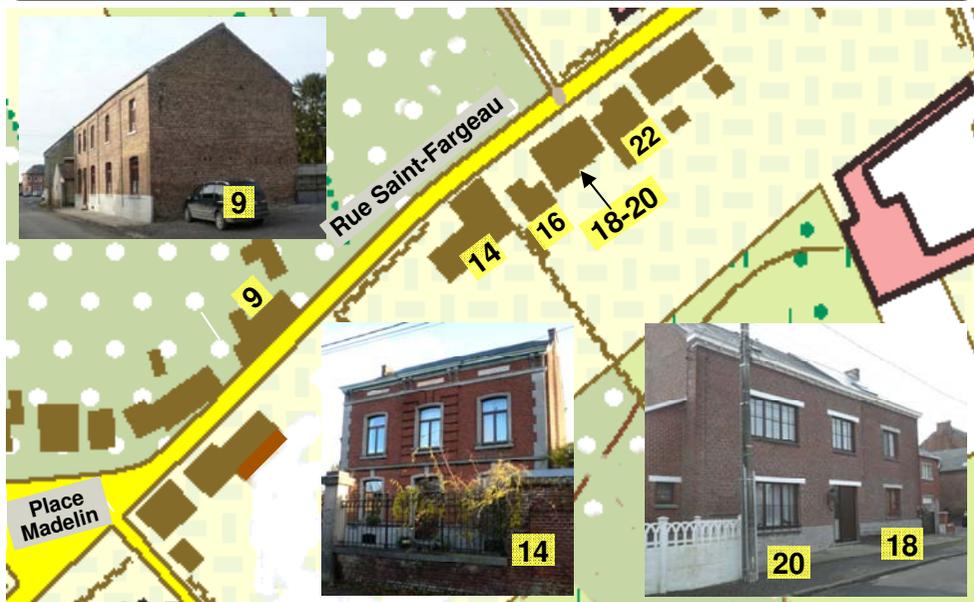
**Pour la  
conception,  
la réalisation  
et l'entretien  
de tous vos  
aménagements  
extérieurs**

*abattages, élagages dangereux,  
tailles, terrassements, bordures,  
allées, pavage & rognage,  
semis pelouse, tonte,  
plantations, scarification,  
vente et pose de clôtures,  
plans d'eau en polyester,  
location de compresseurs  
et sablage*

**DEVIS GRATUIT**

# En flânant dans le vieux Temploux

## La rue Saint-Fargeau (b)



Nous poursuivons notre promenade dans la *rue Saint-Fargeau* entamée il y a déjà quelques mois. C'était dans notre numéro 279 d'avril 2011. Comme dans les chapitres précédents, nous nous attarderons sur les maisons construites avant la dernière guerre. Signalons toutefois la maison (n°16) construite en 1951 par Marcel Dujardin qui y a vécu avec sa maman Apolonie Wuieme.



9

Léon Marin construit cette maison en 1912. Il la vend en 1934 à Emile Gaziaux, un maréchal-ferrant originaire de Spy qui avait épousé Louise Lemineur. En 1946, C'est Désiré Delvaux qui devient propriétaire du n°9.



*Du temps de Gaziaux, il y avait un café et une salle (privée comme celle de Jules Barré dont nous parlons plus loin) et on y dansait.*

*Avant 1946, Joseph Massart a également habité cette maison. Lorsque Désiré Delvaux l'a achetée, il y a habité avec son frère Emile. Chez D. & E. Delvaux frères, il y avait une quincaillerie et un dépôt de bonbonnes de gaz. Emile était un véritable artisan et un des meilleurs pour ferrer les chevaux; il travaillait aussi le fer forgé. Il y a eu un travail pour ferrer les chevaux jusqu'à fin des années 70.*

*Désiré était spécialisé dans les machines agricoles. Les deux frères avaient appris le métier avec leur père Alphonse au Bout du village<sup>1</sup>. Il ont d'ailleurs été décorés pour leur travail en 1951 (voir ci-dessous).*

*Emile était un ancien prisonnier de guerre.*



*Les ateliers Delvaux à l'arrière du n°9 de la rue Saint-Fargeau (à l'époque, rue du tram, 8) - de gauche à droite, Emile Delvaux, Joseph Demarcin, un inconnu et Désiré Delvaux.*

Collection Pascal Rase

**Deux lauréats du travail.** — A l'issue d'une grande manifestation d'honneur à l'élite des Artisans du Métal, S. A. R. le Prince Baudouin, a conféré à la date du 8 juillet dernier le titre et l'insigne d'honneur du Lauréat du Travail de Belgique, à M. Emile Delvaux, maréchal-ferrant. A la même date, l'Union Professionnelle des Métiers du Fer a remis à M. Désiré Delvaux, frère du précédent, la décoration industrielle de première classe au titre de constructeur. Nos vives félicitations.

*Vers l'Avenir - juillet 1951*



Emile ▲ et Désiré ▼ Delvaux



Luxor • Luxor • Luxor



Luxor

**TOUT POUR LA RADIO ET L'ÉLECTRICITÉ**

MARÉCHAL-FERRANT - CONSTRUCTEUR  
QUINCAILLERIE - VÉLO - DÉPOT BUTAGAZ - MACHINES AGRICOLES

**D. & E. DELVAUX Frères**

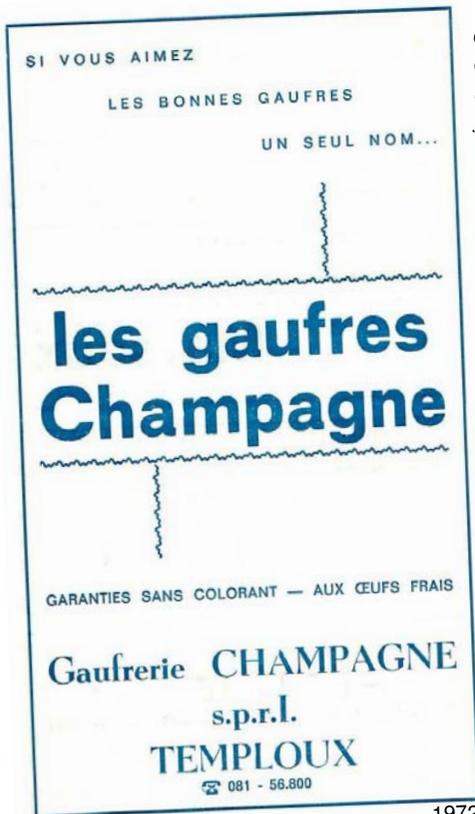
12, RUE DU TRAM - TEMPLOUX

TÉLÉPHONE : SAINT-DENIS 562.42

Reg. du Comm. de Namur N° 17.156

Compte Ch.-Post. N° 7571.63

1) Voir *Temploux Infos* n° 235 de juillet 2007



1972

*C'est également là qu'on a fabriqué les gaufres Champagne. Jules Champagne venait de Falisolle où il avait une entreprise d'autocars qui avait fait faillite. S'il a commencé à faire des galettes à Falisolle où son fils José allait les vendre à vélo avec une petite remorque, il a vraiment recommencé à zéro son entreprise de cuisson de gaufres à Temploux vers 1963.*

*La boulangerie Lombet lui a prêté la farine pour cuire ses premières galettes et c'est sa femme seule qui les cuisait. Ensuite, ils ont engagé une personne pour travailler avec deux fers et très vite l'entreprise a prospéré et a engagé du personnel, jusqu'à une centaine d'ouvrières qui travaillaient sur deux pauses. La maison n° 9 n'était plus suffisante. Jules Champagne a loué le n° 14 pour y habiter; c'est là également qu'on faisait la pâte. Il y a eu 5 ou 6 camionnettes avec lesquelles les chauffeurs livreurs portaient des galettes dans tout le pays (principalement dans les commerces de détail: pâtisseries et épiceries). Champagne a également exporté un moment en France et en Angleterre mais les coûts d'exploitation étant trop élevés, cela ne rapportait rien..*

*Suite apparemment à un problème de puissance électrique, l'entreprise est partie à Moustier-sur-Sambre s'installer vers 1970 dans un ancien entrepôt des Ets Lapaille; les bureaux sont restés à Temploux.*

*Malgré un carnet de commandes toujours bien rempli, l'entreprise a périclité à cause d'une mauvaise gestion et, raconte-t-on, à cause de l'achat d'une nouvelle machine qui aurait dû produire autant de gaufres mais avec beaucoup moins de personnel. Ce nouvel outil industriel qui avait coûté 20 millions de francs belges fabriquait malheureusement autant de déchets que de gaufres. De plus, le personnel (de très jeunes filles) travaillait dans des conditions déplorables: « pas de chauffage, peu de lumière, des tables poisseuses et un crucifix au mur<sup>2</sup>. » On a vendu à perte dans les grandes surfaces jusqu'à creuser un trou de 36 millions de francs belges... et ce fut à nouveau la faillite. C'est le neveu de Jules Champagne qui a repris l'entreprise. L'aventure avait duré une bonne dizaine d'années.*



14

C'est Arthur Motus qui construit cette maison en 1893. Paul Lefert en hérite en 1952 et Julien Cornet l'achète en 1979.



Arthur Motus était receveur particulier. Il était le frère de Léon<sup>3</sup> et Hortense Motus.

- 2) Extrait d'un article (non daté) signé Bénédicte Vaes : « José, Bernard, Georges et les autres... » .  
 3) Léon Motus a fait l'objet de la rubrique « Gens de Temploux » dans le numéro 273 de *Temploux Infos* en octobre 2010.



14, rue Saint-Fargeau lors de la brocante 2002.

*Léon et sa sœur Hortense ont fait construire en 1899 la maison n° 6 de la rue Maniette dont nous avons déjà parlé; soit quelques années après celle-ci. Ont-ils fait appel au même architecte ? C'est probable tant ces deux habitations se ressemblent. Paul Lefert était un « monsieur », Toujours en costume et cravate, il tenait un certain rang. Il « faisait » des financements Avec sa femme Jeanne Dupont, il a eu un garçon et six filles dont une (Marie-Claire) est devenue religieuse. Paul allait boire sa bière tous les jours à l'hôtel Denet. Il fut l'un des premiers à posséder une voiture à Temploux.*



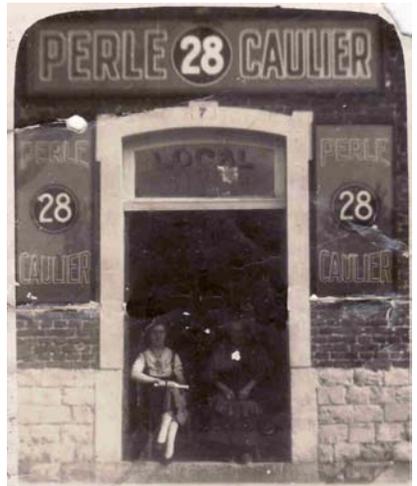
## 18-20

Une maison a dû être construite vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle à cet endroit par Louis Decoux, un pharmacien. Elle reste dans cette famille jusqu'en 1873 où Victor Baux de Marcinelle l'achète. Il la détruit en 1874.

En 1884, le menuisier François Marloye construit une nouvelle maison. Elle est vendue en 1897 à Joseph Dubois, un ouvrier brasseur et passe en 1922 à Madeleine Delvaux qui épousera deux ans plus tard Jules Barré en secondes noces. C'est la fille de Jules, Elisabeth qui occupera ensuite la maison avec son mari Constant Delvaux. Leur petit-fils habite actuellement une partie de la maison (n° 18) qui a été séparée en deux habitations en 1963 et c'est Max Hemberg qui a acheté et restauré le n° 20.

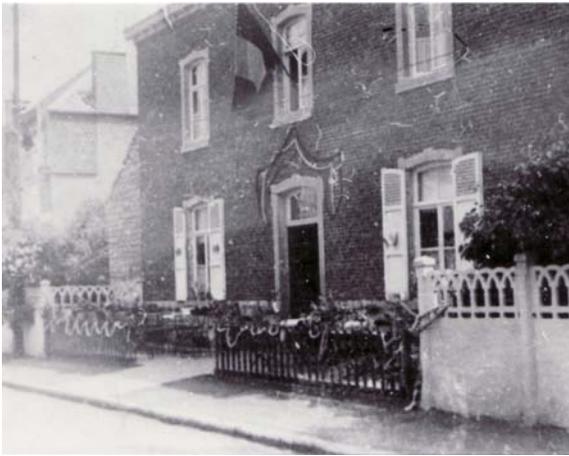


*Joseph Dubois était le père d'Edouard, le futur bourgmestre du village. L'épouse de Jules Barré était sa nièce par alliance. C'est en 1921 que Jules Barré crée une société d'harmonie. C'était un musicien de métier; il était musicien de deuxième classe à l'armée. Suite à son mariage avec Hadelina (dite Madeleine) Delvaux, le local de l'harmonie est transféré du café Marin (au n°9) au café Dubois (ce n° 18). C'est là aussi qu'est née la société dramatique paroissiale (voir page suivante).*



L'entrée du local de l'harmonie. Assise sur le pas de la porte, Elisabeth Barré.

Collection Régine Delvaux



L'aspect de cette maison a bien changé au fil des ans. Au-dessus, en mai 1945, tout est prêt pour fêter le retour des prisonniers de guerre.

En-dessous, dix ans plus tard, Constant, Elisabeth et leur famille devant leur maison dont une partie a été transformée en magasin.

Collection Pascal Rase

L'harmonie était présente à toutes les fêtes, processions, concerts, bals et enterrements. Lors des fêtes, on installait un kiosque sur la place. Chaque samedi, lors de la répétition, Jules apprenait le solfège aux musiciens de l'harmonie. Tous les morceaux commençaient par « Allè, tortos echonne ». Vers 1940, ce fut la fin de l'harmonie ; on avait volé beaucoup d'instruments pendant la guerre

Jules Barré a tenu le café de l'harmonie jusqu'un peu après la guerre. Ce café se situait dans la partie gauche de la maison. Il y avait aussi une salle avec une scène ; on y dansait (25 centimes la danse pour le propriétaire de la salle) et on y faisait de petits spectacles avec les jeunes de l'époque. Après la guerre, on y a encore un peu dansé au son du gramophone.

C'est là qu'à la saison des fruits, on disposait les prunes.

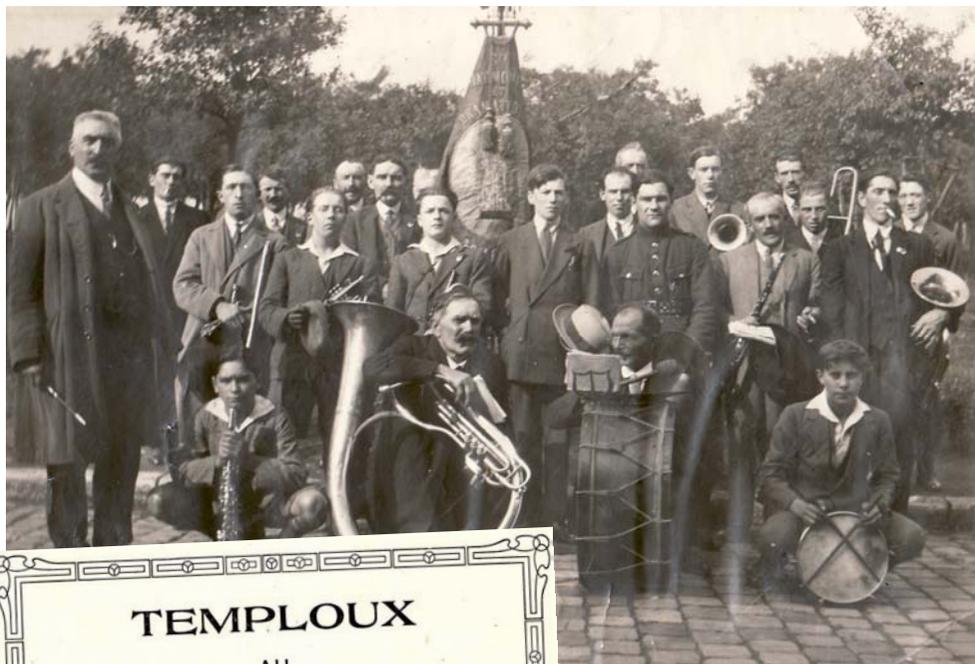
Constant Delvaux travaillait à l'imprimerie Evrard à Franière. Il a été la grande vedette (avec Robert Sonnet) des soirées dramatiques que l'on jouait au patronage.

Après la guerre, la partie droite de la maison a été louée pour en faire un magasin CEDAC. C'est Elisabeth Barré qui l'a tenu mais aussi d'autres personnes dont Renée Sacré, l'épouse de Désiré Gilson.



En 1925, Emile Ganhy, amateur de théâtre, veut créer une société lyrique. Des femmes y jouent notamment des rôles de cantinières et d'infirmières. Le clergé scandalisé veut arrêter ces « exhibitions malsaines » et le vicaire Arnould monte une troupe dramatique avec les jeunes gens de Templeux.

On utilise l'actuelle salle de gym après y avoir fait des travaux. Charles Allard a peint les décors qui ont duré jusqu'en 1950. Prix des entrées; les réservées à 5 frs, les premières à 3 frs et les autres à 2 frs. La troupe lyrique a duré deux ans (soit deux représentations), coulé par la troupe catholique. Emile Ganhy a alors rejoint la troupe du curé. Autre épisode en 1942, on donnait une pièce avec des intermèdes tellement l'installation des décors était difficile. On avait proposé à Mademoiselle Marie-Louise Mailleux de venir chanter un morceau; elle passe par les coulisses, guidée par Jules Delchambre... ce qui a eu le don d'aussi scandaliser le curé !



*Cette photo de l'harmonie Saint-Hilaire date probablement du milieu des années trente. On reconnaît à l'extrême gauche le chef Jules Barré, juste à sa gauche son fils Georges et en uniforme au-dessus de la grosse caisse, son beau-fils Constant Delvaux.*

Collection Régine Delvaux

**TEMPLoux**  
 AU  
**LOCAL DE L'HARMONIE**

**DIMANCHE**

de 6 à 8 heures et de 8 à 10 heures

**Grande Soirée**  
**Cinématographique**

— AU PROGRAMME —  
**DRAMES -- COMIQUES**  
**VARIÉTÉS**

**PRIX DES PLACES:**  
 Grandes Personnes 2 francs ; Enfants 1 franc.

Éditions -- Imp. J. EVRAUD-THIERY.

Merci à l'équipe des anciens qui nous ont apporté leurs souvenirs et leurs anecdotes: René Clairembourg, Julien Cornet, Elise Dethy, Marie-Claire Jacques, Louis Massart, Joseph Rosar, Pol Sellier et Léon Virlée. Un merci tout particulier à Max Hemberg et à son épouse ainsi qu'à Régine Delvaux qui nous ont bien aidés pour la rédaction de cet article.

*Michel Poulain*

*Jean-Marie Allard*

## Champion d'automne

*Les Aviateurs* remportent le titre très honorifique de champion d'automne. Au moment où je rédige ces lignes, un match doit encore être joué (NDR: contre Vedrin le 18.12) mais nos 5 points d'avance nous mettent à l'abri d'un retour de nos adversaires.

La trêve est le moment pour un premier bilan. Est-il positif ? Certainement mais on peut certifier sans se tromper que nous aurions pu virer avec encore plus d'avance car nous avons été défaits deux fois par des adversaires de milieu de classement aux termes de deux matchs au cours desquels nous avons vraiment très mal joué: Bossière (2-4 à domicile) dont l'équipe est coachée par notre ami, le temploutois Laurent Jonckers et à Falisolle (4-2). D'autre part, nous avons également presté des matchs de très bonne facture par exemple à Belgrade (3-4) à Sauvenière ( 0-3) et à Jambes (1-2) mais aussi contre Mazy qui avait abordé un match très physique mais nous avons su résister pour revenir avec un bon point (2-2).

Rayon satisfaction, il faut souligner le comportement exemplaire sur et en dehors du terrain de notre avant de pointe, Sébastien Degive qui a scoré à de nombreuses reprises, de notre meneur de jeu, François Lucas qui démontre chaque semaine qu'il a évolué à un niveau plus élevé et qui mène aussi le jeu à la buvette.

Notons également la montée avec réussite de plusieurs juniors de la saison passée: Lucien Sanpo, Adrien Goblet et Arnaud Booms.

- ▶ *Statistiques:* 1ère place; 35 points, 11 victoires, 2 défaites, 2 matchs nuls, 49 buts marqués (deuxième attaque) et 22 encaissés (troisième défense).
- ▶ *Nos plus dangereux adversaires:* Gembloux B, Sauvenière B, Mazy (tous à 30 points) et Jambes B (28 points).

*Jean-Marie Desmet*

### Intéressée par la mode ?

Envie d'une activité principale  
ou complémentaire passionnante ?

Nous recherchons des conseillères de mode  
en **bijoux, lingerie** ou **prêt-à-porter**.

Commissions importantes,  
nombreux avantages et horaires à la carte !

Intéressée ? Contactez Bénédicte Allard  
au 0472/39.04.09 ou par mail [benedicte.allard@envie.lu](mailto:benedicte.allard@envie.lu)



**Charlott'** lingerie  
les dessous chics qui nous rassemblent.



**Pour nous, il n'y a pas de "petit chantier"**

**WWW.HAVIBAT.BE**



*Faites confiance à un Pro !*

**HAVIBAT**

**SPRL**

## **Votre partenaire pour :**

*Toutes rénovations intérieures, extérieures.*

*Transformations de bâtiments.*

*Réalisation de cours, terrasses : pose de carrelage, klinkers ou en bois.*

*Carrelage, plafonnage, peinture, menuiserie.*

*Réalisation de cloisons, faux plafonds.*

*Petites maçonneries.*

....

**François Halleux**  
*Administrateur - Gérant*

*Gsm : +32(0)491/081.086*

*Email : [contact@havibat.be](mailto:contact@havibat.be)*

**TVA: BE0473096318**



Chers Membres,

Notre saison été s'est clôturée, mais les membres du Comité continuent à cogiter pour vous préparer une belle saison 2012

Cette année l'Assemblée Générale se déroulera le **vendredi 13 janvier**, en même temps que la réunion des capitaines d'Interclubs. Nous vous y attendons nombreux, vos idées et vos projets nous intéressent

Nous vous rappelons également que si vous voulez rejoindre une équipe d'interclubs de le signaler auprès de Vincent Renaux, et si vous êtes affiliés à un autre club de demander votre transfert à la Fédération avant le 15 janvier

L'année prochaine nous pouvons déjà vous annoncer que plusieurs sessions de stages et cours de tennis seront organisés durant les vacances de Pâques et vacances juillet/août.

Et puis certainement plein d'autres initiatives que nous partagerons avec vous en 2012

D'ici la saison prochaine, nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année et une bonne année 2012 !

*Le comité du Tennis Club Temploux*

---

## *Association des aînés*

### Quels projets pour 2012 ?

L'Association des Aînés de Temploux présente à tous une bonne et heureuse année 2012 et invite les aînés à participer le **vendredi 13 janvier** à 17 heures 30 et à débiter cette année par une réunion dînatoire en la maison des associations.

Le repas comprenant un apéro, une assiette de saison et un dessert seront servis au prix de 12 euros.

Pour réserver, vous avez deux solutions : soit le mardi après-midi au local des Aînés, soit par appel au GSM 0497 / 458960.

Au cours de cette rencontre, outre la bonne humeur, il vous sera dévoilé les activités prévues pour 2012 (après-midi dansante, voyage surprise d'un jour, ateliers d'initiation à l'informatique, GSM etc.).

Venez nombreux, vos idées seront les bienvenues.

# FIAT 500 TWINAIR

## 92G CO<sub>2</sub>/KM

ESSENCE 85 CV

www.fiat.be



DERNIERS JOURS - JUSQU'AU 31 DEC 2011 ! >>

**155€\* /MOIS**  
**SANS ACOMPTÉ**

Radio CD MP3, jantes  
alliage et kit sport inclus.

**-15%\*\***  
**PRIME**  
**FISCALE**

\* Selon exemple ci-dessus. Sous forme de prêt à tempérament avec dernière mensualité majorée. Prix facture TVA incl 10.920€. Montant à financer 10.920€. Durée 60 mois, dont 59 mensualités de 155,00€ et une dernière mensualité majorée de 3.977,00€. Prix total à tempérament : 13.122€. Taux annuel effectif global valable au 01/10/2011 : 5,99%. En fonction des durées maximales légales, hors assurance crédit facultative. Ce taux peut être adapté en fonction du marché. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par AlphaCredit sa, Prêteur, rue Ravenstein 60/15 - 1000 Bruxelles. Annonceur : Fiat Group Automobiles Belgique. Photo non contractuelle.\*\* Information environnementale A.R. du 19.03.04 : www.fiat.be

CONSO. 3,9 L/100 KM, ÉMISSION CO<sub>2</sub> : 92 G/KM.



**GARAGE VINCENT RENAUX**  
**CHAUSSÉE DE NIVELLES, 244 - TEMPLoux**  
**TEL. 081 / 56 85 56**

Cultes / Riffifi autour du futur site qui devra accueillir l'abattoir mobile pour la Fête du Sacrifice

# Temploux ne fête pas l'Aïd-el-Kébir

▲ LE SOIR 30 NOV. 2011  
LA MEUSE 27 NOV 2011 >

**"Non à l'abattoir"**  
Les riverains de Temploux refusent de voir

**1** *La Ville a l'intention d'aménager aux Batys de Soye une dalle de béton destinée à accueillir l'abattage des moutons pour la fête du sacrifice des musulmans. A l'annonce de cette nouvelle, le comité de quartiers de village a organisé une réunion le 24 octobre.*

La première partie de la réunion a été consacrée à un exposé de Monsieur Alain Detry, échevin de l'Environnement et des Espaces verts qui a retracé l'historique de ce dossier.

Il y a dix ans, aucune disposition n'était prise pour la Fête du Sacrifice, les abattages de moutons étaient clandestins et beaucoup de déchets étaient retrouvés sur la voie publique. Dès 2002, des containers ont été installés pour recueillir ces déchets. Cela a bien fonctionné mais la loi n'était pas respectée qui prévoit notamment des sites agréés par l'AFSCA.

Il a ensuite été proposé aux communautés musulmanes de se rendre à l'abattoir de Ciney. Cette solution n'a pas été un succès, probablement à cause de l'éloignement de cet abattoir.

Dans un souci de salubrité publique, la Ville a alors décidé d'installer à Jambes un abattoir mobile qui répondait à toutes les prescriptions légales en la matière.

La veille du jour de la Fête du sacrifice, les moutons sont apportés sur le site d'abattage où une bergerie temporaire est installée. Dès le matin du jour de la Fête dont la date varie chaque année, les moutons passent individuellement devant un système informatique qui envoie un message au propriétaire de l'animal pour le prévenir de l'heure à laquelle il peut venir le reprendre. L'animal est tué en une fois avec un couteau aux dimensions réglementaires. L'animal est ensuite dépecé. Tous les déchets sont repris par la Région Wallonne dans des conteneurs adaptés et sont évacués dès le lendemain par une firme agréée. Les moutons (carcasses) sont remis à leurs propriétaires tout au long de la journée.

En 2011, 407 moutons ont été tués dans cet abattoir mobile, ce qui représente 50 à 100 bétailières pour amener les moutons (de 9 à 17 heures la veille du jour de la fête) et environ 300 véhicules (de particuliers) pour venir les reprendre de 10 à 22 heures le jour de la fête.

L'endroit à Jambes où était installé cet abattoir mobile ne sera plus disponible en 2012 suite à la construction de la caserne des pompiers ; c'est pourquoi le Collège communal a décidé de demander au SPW (Région wallonne) l'autorisation de l'installer à Temploux sur un terrain aux Batys de Soye dont la Ville est propriétaire.

Dans la deuxième partie, les Temploutois ont alors donné leurs avis et réflexions à 100% négatifs vis-à-vis de ce projet:

- ♦ La **décision** de la Ville est déjà prise (même s'il lui faut encore l'accord de la Région Wallonne). Avant de prendre sa décision, pourquoi n'a-t-elle pas pris l'avis des Temploutois comme elle l'a fait avec la communauté musulmane ? L'avis des musulmans est-il plus important que celui des Temploutois ?



**S'il faut le dire :  
« On achève bien les moutons »**

**islamique!"**

abattoir islamique être transféré chez eux

- ♦ Cette implantation va créer une **circulation** importante même si c'est pour une courte période. Au carrefour de la chaussée et du chemin de Moustier qui a déjà connu de nombreux accidents ; au chemin de Moustier qui vient d'être aménagé et sécurisé; dans la rue des Comognes où il est impossible de se croiser en voiture, aux abords du Batys de Soye (route non asphaltée) où il sera impossible de faire transiter autant de véhicules qui de plus, ne pourront pas se garer.  
L'importance du charroi actuel au Chemin de Moustier provoque déjà de nombreux dégâts (notamment des fissures dans les habitations), cette nouvelle activité ne va qu'amplifier ces phénomènes. Pourquoi imposer les coûts (100.000 euros) dus aux aménagements pour une communauté par la collectivité alors que la réfection de dalles du chemin de Moustier est attendue depuis des années mais on dit qu'il n'y a pas de moyens !
- ♦ L'**endroit**, un des plus tranquilles du village est réputé pour ses promenades (reprises dans celles conseillées par la Ville) et un gîte rural existe à proximité. Ce qui explique le rejet de la proposition faite par certains de faire venir les utilisateurs de l'abattoir par la route de Floreffé. De plus, l'endroit est isolé et sera sans surveillance.
- ♦ **Pourquoi à Temploux ?** Pourquoi ne pas implanter cet abattoir dans un des nombreux zonings situés sur le territoire namurois ; cela ne générerait personne et l'infrastructure routière serait suffisante. Pourquoi ne pas avoir envisagé la piste de l'école de boucherie (ITCA) toute proche ?  
Certains ont peur pour leur tranquillité et redoutent bruit et pollution (voitures, camions, musiques, prières, cris d'animaux, etc) .
- ♦ Réflexion au sujet de l'**environnement**. Il n'y a pas (ou peu) de musulmans à Temploux. Pourquoi ne pas installer cet abattoir dans un endroit où il y en a ?
- ♦ Pour ce qui est du **sacrifice**, beaucoup ne sont pas d'accord avec l'abattage (égorgement) des bêtes tel qu'il est pratiqué lors de la fête du sacrifice.  
De nombreux musulmans seront présents pour assister à l'exécution. Comment les contenir et limiter l'accès aux seuls musulmans namurois ?
- ♦ **Tolérance ?** D'accord mais dans le respect de l'autre. Nous voulons que la démocratie pour laquelle tant de nos ancêtres se sont battus et sont morts, nous survive et que nos descendances puissent la conserver. L'attitude de la Ville a empêché un dialogue entre communautés qui aurait pu être constructif et les autorités communales sont étonnées des réactions des habitants de Temploux.
- ♦ Certains ont mis en doute la campagne d'affichage relative à l'**enquête** publique. Les affiches apposées uniquement en pleine campagne à proximité de l'endroit ont mis du temps pour être vues ; ce qui a retardé les Temploutois pour réagir dans les délais.

2

Par la voie d'un affichage furtif, quelques riverains prenaient connaissance du projet d'installation d'un abattoir mobile près du verger didactique à Temploux.

Dans la courte période d'enquête publique, le Comité proposa une rencontre entre Monsieur l'Echevin Detry et les riverains proches du lieu, où serait installée une dalle visant à exploiter l'abattoir mobile pendant la fête rituelle musulmane.

Vous en trouvez le compte rendu en pages 14 et 15.

Le sujet pouvait prêter à stigmatiser d'autres croyances et cultures. Quelques nervosités et exaspérations sont regrettées, car elles ne sont pas l'image des habitants de Temploux.

Dans le cadre de l'enquête publique, quarante remarques ont été récoltées par le truchement de la boîte mise à disposition temporairement ; elles ont été déposées à la Ville.

Ce 9 décembre 2011, le Comité adressa une lettre au Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Namur. Vous en trouvez le contenu ci-dessous.



(...) Le dossier nous semble mal engagé.

En tant que Comité de Quartiers et de Village de Temploux, et faisant écho à une majorité de réactions d'habitants de Temploux, nous souhaitons recentrer le débat et poser quelques questions.

L'enjeu majeur reste l'accessibilité. En effet, le Chemin 'Comognes de Temploux' ne permet pas de se croiser, tandis que le Chemin de Moustier vient d'être aménagé en zone résidentielle.

Les solutions évoquées pour faire face au trafic sont soit pratiquement non réalisables (exemple : feu alterné) ou s'accompagneront inévitablement d'un coût prohibitif (construction de route).

Par ailleurs, le site du verger didactique dans sa configuration actuelle, n'est pas propice au parking de nombreux véhicules. Il conviendra là aussi d'investir afin de permettre le stationnement de ceux-ci.

Nous nous sommes encore interrogés quant aux différences de tarifs, entre ceux qui seraient pratiqués à Namur (10€) et ceux d'autres communes (25€). Le tarif attractif n'est-il pas une opportunité pour des habitants de communes avoisinantes, et par là n'engendrera-t-il pas charroi et parking supplémentaires ?

La dalle, de taille importante, qui aura englouti des sommes considérables, invitera à rentabiliser le lieu. Cet investissement serait alors mieux amorti grâce à d'autres activités : par exemple le car-wash. Ces activités complémentaires auront une incidence sur le volume du charroi et ce, pendant toute l'année.

Au-delà de ces aspects matériels, il convient de s'interroger quant à l'impact habile de ce projet.

La caractérisation du milieu rural est « l'espace de vivants » où se côtoient: l'homme, l'animal, la terre et sa plante. Ce milieu rural se prête mal au symbole de la souffrance animale en grande série. D'autant plus que l'abattage se ferait dans un verger dit didactique. L'implantation serait alors préférable dans un milieu moins chargé de sens.

L'absence de dialogue entre communautés au sujet de cette implantation, va à l'encontre de l'intégration par la compréhension de l'autre, réduit ainsi l'égalité des chances.

Le projet, pareillement présenté de force, provoque, fait polémique. Par les communications artisanes inévitables, il aboutit à jeter l'opprobre sur les habitants de Temploux.

Enfin, ce projet exacerbe les passions, les oppositions. Il va à contre-sens des constants efforts locaux faits en vue de favoriser la convivialité entre les habitants de toutes confessions, orientations politiques, sexes, âges, ... Il détricote ce tissu social, dont la mesure est objectivée notamment par l'existence de plus de vingt-cinq associations et une 'Maison des Associations'.

Nous terminerons en vous communiquant notre étonnement : pourquoi d'autres sites probablement plus appropriés n'ont-ils pas fait l'objet de votre analyse. Sans être exhaustif, nous pensons à l'école de boucherie de Temploux-Suarlée, au site du service des jardins à Vedrin (il accueille d'ailleurs déjà d'autres manifestations), à l'ancien site 'Splendor', au site de prêt de matériel de Naninne, aux zones d'activités économiques, ...

Notre souhait affirmé est de créer une atmosphère positive et constructive, respectueuse de chacun, face à ce dossier qui n'a besoin d'aucune animation aventureuse.

Nous serons heureux de vous lire ...



*André Stevelinck - Claude Sonnet - Ernest Massart - Gérard Vanaubel  
Hubert Sauvage - Jacques Dewez - Jean Bernard Dupont - Jean-Bernard Beudels  
Jean-Marie Allard - Myriam Gourdange - Xavier Cocu*



Catherine Brunatto  
ARCHITECTE PAYSAGISTE



[www.catherinebrunatto.be](http://www.catherinebrunatto.be)  
[info@catherinebrunatto.be](mailto:info@catherinebrunatto.be)

Rue Bout du Village 69 Temploux  
081 / 56 99 37 0476 / 96 39 96

# ECHOS D'ECOLE

## GRAND CONCOURS DE DESSINS POUR LES ENFANTS DE L'ECOLE

*Première production écrite des enfants de 2ème primaire...*

A l'occasion d'Halloween, les enfants de deuxième primaire ont réalisé leur toute première production de texte. Ils devaient décrire leur sorcière imaginaire.

Suite à cet exercice, nous avons décidé de proposer aux enfants de l'école un concours de dessins. Les enfants de la classe de Mme Lucie ont voté pour choisir les deux sorcières qu'ils voulaient vous « présenter ». Vous pourrez donc lire ci-dessous le portrait de Sintia et de Godcrula.

### Règlement du concours :

- ▶ Chaque enfant de l'école de l'accueil à la 6ème primaire peut participer au concours.
- ▶ Le but est de dessiner le plus précisément possible la sorcière choisie et ses accessoires.
- ▶ Le dessin doit se faire sur une feuille A4 blanche : le nom de LA SORCIERE doit être écrit au dessus de la feuille.
- ▶ Chaque enfant peut remettre 2 dessins (UN POUR CHAQUE SORCIERE), sur deux feuilles séparées.
- ▶ Le nom et la classe de l'enfant doit être écrit AU DOS du dessin
- ▶ Les dessins sont à remettre dans la boîte chez Mme Lucie pour le lundi 30 janvier à 15h30.
- ▶ Les gagnants seront avertis le vendredi 3 février (sauf impossibilité de la part Mme Vanheule de réaliser le tirage au sort cette semaine.

### Gagnants :

- ▶ Les dessins des enfants de maternelle et primaire seront séparés.
- ▶ Pour les maternelles : deux dessins seront tirés au sort par Mme Vanheule.
- ▶ Pour les primaires, les dessins seront triés par sorcière.
- ▶ un dessin de chaque sorcière sera tiré au sort par Madame Vanheule
- ▶ Tous les dessins restant seront transmis aux deux écrivains. Ils choisiront chacun le dessin qu'ils trouvent le plus proche de leur sorcière imaginaire. C'est pourquoi il est important de bien mettre le nom du dessinateur à l'arrière de la feuille !
- ▶ Les deux écrivains peuvent participer au concours pour le tirage au sort mais leurs dessins seront évidemment retirés quand ils devront choisir eux même les gagnants !!!

### Les prix :

- ▶ Les deux gagnants de maternelle tirés au sort recevront **une partie de bowling** gratuite
- ▶ Les deux gagnants de primaire recevront **20 séances de gym à l'Espace Carpe Diem**. Si les gagnants sont déjà inscrits chez *Carpe Diem*, ils pourront l'échanger contre autre chose de même valeur : 150€ (stages, anniversaire,...).
- ▶ Les deux gagnants choisis par les écrivains remportent **deux parties de Bowling gratuites**

Nous remercions vraiment beaucoup l'*Espace Carpe Diem* et le *Bowling & Squash de Namur* qui nous permettent de vous offrir ces beaux prix.

### GODCRULA

Elle a une verrue. Elle a des cheveux crépus. Elle a des cheveux rouges et noirs. Elle a des poils au menton. Elle a des grandes dents jaunies. Elle a des yeux rouges. Elle a une jupe sombre. Ses gants et ses bas sont troués. Les chaussures sont pointues. Sa cape est noire. Elle adore son scorpion. Elle adore son corbeau. Elle a un rat. Elle adore son cobra. Son balai vole.

Son grimoire contient des formules. Ses fioles contiennent des choses. Son chaudron bout. Ses potions puent. Les potions fument. Les potions dégoulinent. Ses potions sont dégoûtantes. Ses potions bouillonnent. Elles sont époustouflantes.

SINITA

Elle a des cheveux bleus et ils sont raides. Elle a aussi des yeux bleus. Elle a encore des dents blanches. Elle a un long nez et aussi un sourire méchant. Elle a une robe noire et un gilet noir. Elle a un poncho tout doux et aussi des bottes noires à talon. Elle a des bas noirs à rayures blanches. Elle a un balai et aussi un grimoire. Elle a aussi plein, plein de fioles et un miroir. Elle a une sacoche et un chaudron. Elle a un corbeau noir, des araignées ! Ha ! Ha ! et des souris qui courent partout. Ses potions sont fumantes et aussi fluorescentes. Elles sont aussi multicolores. Dans ses potions, elle met des vers de terre et des serpents. Elle met aussi des fioles de sang.

## Conseil d'école

Après deux réunions entre délégués et la directrice, il a été décidé d'instaurer un règlement pour le temps de midi au réfectoire. Ce règlement sera élaboré dans chaque classe et voté, avec comme objectif l'amélioration du temps de midi. Au menu : discipline et bonne humeur. A suivre...

## Merci Saint Nicolas !

Le mercredi 6 décembre, surprise pour les enfants en rentrant dans les classes... Saint Nicolas leur avait apporté pendant la nuit des jeux pour laisser en classe. Ensuite, dans la matinée, il est passé leur dire bonjour et donner aux enfants sages biscuits et mandarines. Les plus petits ont chanté et récité une récitation. Les plus grands lui ont dit un grand merci !



*Voici Justin, assistant de Saint Nicolas, porteur de la crosse et fier de l'être.  
Au nom de tous les enfants de Temploux, merci Saint Nicolas !"*

## Stop ! Contrôle !

Le mercredi 30 novembre à 7h45, aux abords de notre école, mes camarades et moi avons accompagné des policiers qui nous ont appris une partie de leur métier : contrôler et verbaliser ! (Elisa)

Avec ceux-ci, nous avons formé des groupes. Arnaud, notre policier nous a dit :

- Je vais arrêter les voitures et vous direz « Bonjour Madame ou Bonjour Monsieur. Nous sommes ici pour un contrôle de voiture ! »

Est-ce que vous portez votre ceinture aussi bien pour les petits que pour les grands trajets ? Vos enfants aussi ? Sont-ils bien dans un siège adapté ? » (Fanny)

- Vous pourrez distribuer des petits cadeaux aux personnes qui aient bien attaché leur ceinture. Par contre, à ceux qui ne l'avaient pas, vous dresserez un PV (Manon)

Quand j'ai commencé, j'étais super excité : enfin un travail de policier ! (Martin)

Nous avons arrêté notre prof de langue. En règle, elle a gagné un grattoir... (Isaak)

Mes copains ont même arrêté ma maman ! Elle n'a pas eu de procès... (Batiste)

Je trouve qu'il faudrait s'attacher tout le temps, c'est important ! (Nicolas)

Le froid piquait mon groupe et moi rigolions quasiment tout le temps. (Babou)

Sur 62 conducteurs, 11 étaient en défaut et ont reçu un PV. 18% c'est énorme. (Thibault)

Bien sur, ce n'était pas de vrais PV. Mais attention, si un jour ces personnes tombent sur de vrais policiers et pas sur nous, elles vont le regretter ! (Johan)

Donc, faites attention : bouclez votre ceinture et placez bien votre enfant de moins d'1m35 dans un siège rehausseur ! (Louise)

Nous espérons qu'elles ne l'oublieront plus (Laura Sau)

Nous savons que cela pourrait aussi nous arriver d'être contrôlés (Laura Sch)

Les policiers sont là pour notre sécurité, pas pour nous embêter.

Moi, malheureusement, ce jour-là, j'avais oublié le rendez-vous. Je suis déçu de ne pas avoir participé à cet apprentissage ! (Thibault)

On a terminé à 8h35 ! (David)

Pour finir, nous sommes rentrés dans notre école, le visage souriant. (Elisa)

C'était marrant de jouer aux policiers pendant une heure. (Johan)

C'était une activité que je n'hésiterais pas à reproduire ! (William)



*Texte des enfants de 6ème*

**TEMPLoux**  
= infos =

## Appel aux candidats

Après exactement 4 ans de rédaction du Temploux Infos, Fabienne Boisset et Laurence Bourgeois souhaitent vivement passer la main. En effet, nous trouvons important que de nouvelles personnes prennent le relais. Elles pourront montrer aux Temploutois notre école vue sous un autre regard.

Nous serons vraiment heureuses de pouvoir donner les explications aux personnes intéressées. Cette passation se fera dès que possible mais notre dernier article sera au plus tard celui de juillet (rendu mi-juin). Il faut savoir que nous étions deux pour une question de convivialité. Cela est donc tout à fait gérable seul.

N'hésitez pas à nous demander des renseignements : [laurence.bourgeois@hotmail.com](mailto:laurence.bourgeois@hotmail.com) ou [fabienne.boisset@skynet.be](mailto:fabienne.boisset@skynet.be)



# Mots d'enfant

**Juliette**, 4 ans : « Madame Bernadette donne les boissons à la collation. Elle dépose le verre devant Juliette qui ne dit rien. Madame Bernadette lui dit : « Mer.... ». La petite fille dit « Merci » puis sourit en disant tout bas « Oh, ça commence comme « Merde ».

**Clémence**, 7 ans : « Oh, maman s'il te plait, je peux mettre ma robe préférée en caoutchouc ? » (C'est une robe en jeans)

**Lucie**, 4 ans : « Les enfants assistent à une animation lecture sur Saint-Nicolas. L'animatrice leur demande ce qu'ils mettent à Saint-Nicolas le soir près de leur chaussure. Lucie, très spontanée, répond : « Un petit verre de Ricard ! »

---

## *FD* Famille, Debout !

Le dernier numéro de *Temploux Infos* vous a présenté l'ASBL *Famille, Debout !*  
Quelques précisions supplémentaires...

Le projet, c'est à l'école maternelle de Lusanga, une petite ville à 520km de Kinshasa, dans la région de Kikwit, au Congo. En 2008, il n'y avait que quelques enfants, aujourd'hui, fin 2011, ils sont presque 200 ! Pourquoi ? *Famille, Debout !* paie les « maîtresses », a équipé un réfectoire, a envoyé des colis, parraine des enfants...

Avec le nombre d'enfants, en 2012, ils voudraient engager une troisième institutrice et une sentinelle. Nous, on a dit « d'accord ». La cuisine est débordée, ils ont besoin d'un moulin à manioc : d'accord...

Comment faisons-nous ? D'abord, les cotisations : chaque membre de l'association paie 5 € par mois, cela fait un tiers de nos rentrées. Ensuite, les dons ou les parrainages d'enfants, et quelques subsides, comme celui de la Brocante, un deuxième Enfin, les activités que nous organisons, les repas, les ventes de calendriers, de bics, de brochures... voilà le troisième tiers. En 2011, nous avons rassemblé 8.500 €. En 2012, nous voulons arriver à 10.500 €.

En 2012, une nouveauté, la Fondation Roi Baudouin nous a ouvert un « compte de projet » : vous faites un versement sur le compte **BE10 0000 0000 0404** de la Fondation Roi Baudouin, vous indiquez **128/2455/00055** comme communication. Vous recevez une attestation fiscale (vous pouvez déduire votre don de vos impôts), et *Famille, Debout !* reçoit votre don, 100% de votre don.

Devenir membre ? Faire un don ? Une question ? Téléphonez à Alain Lukanga (081 56 04 65) ou Bernadette Ripet ou Jean Mangez. Et si vous voulez un témoignage, demandez à Renée ou Guy Beaufay !

# la perruche et le poulet

Entrée: 8 €

Réservations au **0478 / 630 806**

du dimanche 15 janvier au jeudi 19 janvier de 17H30 à 19H

du dimanche 22 janvier au jeudi 26 janvier de 17H30 à 19H

du dimanche 29 janvier au jeudi 2 février de 17H30 à 19H

Choisissez vos places

## SCENE

1A	1B	1C	1D	1E	1F	1G	1H	1I	1J	1K	1L	1M	1N
2A	2B	2C	2D	2E	2F	2G	2H	2I	2J	2K	2L	2M	
3A	3B	3C	3D	3E	3F	3G	3H	3I	3J	3K	3L	3M	3N
4A	4B	4C	4D	4E	4F	4G	4H	4I	4J	4K	4L	4M	
5A	5B	5C	5D	5E	5F	5G	5H	5I	5J	5K	5L	5M	5N
6A	6B	6C	6D	6E	6F	6G	6H	6I	6J	6K	6L		
7A	7B	7C	7D	7E	7F	7G	7H	7I	7J	7K	7L	7M	
8A	8B	8C	8D	8E	8F	8G	8H	8I	8J	8K	8L	8M	
9A	9B	9C	9D	9E	9F	9G	9H	9I	9J	9K	9L	9M	9N
10A	10B	10C	10D	10E	10F	10G	10H	10I	10J	10K	10L	10M	
11A	11B	11C	11D	11E	11F	11G	11H	11I	11J	11K	11L	11M	11N
12A	12B	12C	12D	12E	12F	12G	12H	12I	12J	12K	12L	12M	
13A	13B	13C	13D	13E	13F	13G	13H	13I	13J	13K	13L	13M	13N

Entre un rhume de cerveau, un mort qui ressuscite, un auxiliaire pas très futé, un deuxième meurtre, cinq suspects mais surtout une standardiste trop bavarde qui mène l'enquête à sa façon, l'inspecteur de la police judiciaire Henri Grandin mène l'enquête et ne sait plus où donner de la tête.



COMMUNAUTÉ  
FRANÇAISE  
DE BELGIQUE



# Il est temps de préparer 2012

- activités de vos associations
- fêtes de famille  
(anniversaires, communions, baptêmes, etc.)

**LA SALLE SAINT-HILAIRE**  
**LOCATION: 081 / 56 86 07**

## Eric Balfroid

**ARTISAN FERRONNIER**

**Rue Bout du Village 69  
5020 TEMPLOUX**

 Grilles - Portails

 Garde-corps

 Restauration

**081/56.99.37  
0479/48.34.00**

**info@ericbalfroid.be  
www.ericbalfroid.be**



Pergolas 

Arceaux 

Automatisation 

# LE BUREAU REMACLE

**vous offre conseils et services pour  
votre protection financière et votre confort  
agent mandaté AXA Banque no cash**

- **◆ Agent AXA Banque :**
  - Comptes à vue
  - Comptes d'épargne
  - Comptes à terme
  - Financements
  - ...
- **◆ Courtier indépendant en assurances toutes branches auprès de nombreuses compagnies :**
  - Auto
  - Incendie, vol
  - Vie privée
  - Protection juridique
  - Epargne pension
  - Assurance vie
  - Hospitalisation
  - Assurances professionnelles
  - ...
- **◆ Courtier indépendant en crédits :**
  - Prêt hypothécaire
  - Prêt personnel
  - Regroupement de crédits
  - Ouvertures de crédit
  - ...
- **◆ Placements :**
  - Branche 21
  - Branche 23
  - Fonds de placement
  - Bons de caisse
  - ...



*Bonne année*

**2012**

**Bureau REMACLE R.**

**Rue Carrière Garot, 15 à Temploux**

**081/56 69 86 ou 081/56 77 19**

**fax 081/56 96 86**

**[rudi.remacle@portima.be](mailto:rudi.remacle@portima.be)**

**[www.axa.be](http://www.axa.be)**

**À votre disposition du lundi au vendredi  
de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.**

**Fermé le mercredi et le vendredi matin.**